

Veille de l'Observatoire

Numéro 70 (avril 2011)

La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, paragouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.

L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

Pour les abonnements, vous pouvez consulter notre site Internet:

http://www.criec.uqam.ca/Page/observatoire_contribuer.aspx

DANS CE NUMÉRO:

1. Nouvelles tendances dans le programme canadien d'immigration
2. Planification de l'immigration 2012-2015 : le public est appelé à s'exprimer
3. Profilage à caractère raciste: rapport de la Commission des droits de la personne
4. La Charte québécoise protège aussi les travailleurs saisonniers
5. Niveaux et tendances de l'asile dans les pays industrialisés en 2010
6. L'Union Européenne: politique commune dans le domaine de la migration et de l'asile
7. Bilan de la politique française d'intégration: regard sur les 20 dernières années
8. Portrait des minorités racisées en emploi: la discrimination systémique persiste
9. Des pistes pour faciliter l'intégration de jeunes immigrants au Québec
10. La féminisation de la main-d'œuvre agricole
11. Le Maytree propose des réformes concrètes pour assurer la protection des plus vulnérables
12. L'antisémitisme: portrait 2010
13. Les demandeurs d'asile colombien: une catégorie qui demeure vulnérable
14. Le futur de l'économie européenne: miser sur l'immigration
15. L'intégration aux États-Unis: quel rôle pour les politiques publiques?
16. La discrimination multicritère et le marché du travail
17. Immigration irrégulière et travail informel au Royaume-Uni

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

À OTTAWA...

1. Nouvelles tendances dans le programme canadien d'immigration

Le **Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada (CIC)** a révélé les statistiques préliminaires du nombre de résidents permanents et temporaires pour la période 2006-2010 (<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2010-preliminaire/01.asp>). Des quatre grandes catégories de résidents permanents (regroupement familial, immigrants économiques, réfugiés et autres immigrants), seule la catégorie des immigrants économiques a connu une hausse pour l'année 2010 fluctuant entre 138 251 résidents permanents en 2006 à 186 881 en 2010.

Le **Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)** a proposé une première analyse de ces statistiques pour identifier «l'évolution des tendances dans les admissions des immigrants et des réfugiés». Dans *Le programme canadien d'immigration – de nouvelles priorités* (<http://ccrweb.ca/fr/programme-canadien-dimmigration-nouvelles-priorites>), le CCR constate qu'en dépit de l'augmentation du nombre d'immigrants entre 2005 et 2010, il y a «un mouvement important en faveur des immigrants de la catégorie économique, au détriment des immigrants dans la catégorie de la famille et des réfugiés». De plus, à l'intérieur de la catégorie des réfugiés, le CCR signale une augmentation de 56% (4 903 en 2010 contre 3 143 en 2005) des réfugiés parrainés par le secteur privé, tandis que le taux de réfugiés parrainés par le gouvernement est resté sensiblement le même. En contrepartie, le taux de réfugiés admis au Canada ainsi que l'admission de leurs personnes à charge a connu une baisse considérable de 51%.

À QUÉBEC...

2. Planification de l'immigration 2012-2015 : le public est appelé à s'exprimer

En préparation pour la consultation générale commençant le 31 mai prochain portant sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015, le **Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)** a déposé à la **Commission des relations avec les citoyens** (<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CRC/consultations/consultation-215-20110414.html>) un document intitulé *La planification de l'immigration pour la période 2012-2015*. Ce document dresse le portrait de l'immigration au Québec, présente les résultats de la mise en œuvre de la planification de la période 2008-2010, décrit les enjeux auxquels le Québec est confronté, l'apport de l'immigration à l'égard de ces enjeux et les défis à relever pour optimiser ces contributions. La dernière section du document, qui constitue l'objet de la consultation, présente les orientations quant aux volumes et à la composition de l'immigration pour la période 2012-2015. Trois compléments d'information ont aussi été déposés : *L'immigration au Québec* explique la division des responsabilités Québec-Canada en matière d'immigration et définit le statut des personnes immigrantes ainsi que les catégories d'immigration; *L'apport de l'immigration au développement durable* démontre comment l'immigration permet d'atteindre 8 des 16 principes de développement durable mis de l'avant par le gouvernement du Québec, dont la participation et l'engagement, l'accès au savoir, la protection du patrimoine culturel, l'équité et la solidarité sociale, l'efficacité économique, etc; finalement, *Caractéristiques de l'immigration au Québec*

présente des tableaux et des graphiques sur les principales caractéristiques de l'immigration au Québec.

En ce qui a trait aux statistiques sur l'immigration au Québec, il est aussi possible de consulter la **Banque de données des statistiques du Québec** qui présente *Tableaux sur l'immigration permanente aux Québec* (http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB1200FR_Immigration2010.pdf). Ces tableaux dressent le portrait des immigrants admis au Québec selon leur catégorie d'admission, leur connaissance du français et de l'anglais, leur langue maternelle, la région de destination projetée, etc. En ce qui a trait à l'immigration économique, tout comme c'est le cas pour l'ensemble du Canada, on constate une hausse importante des admissions. Le nombre d'immigrants admis dans cette catégorie est passé de 25 975 personnes en 2006 à 37 531 en 2010, soit une hausse de 69%.

3. Profilage à caractère raciste: rapport de la Commission des droits de la personne

La **Commission des droits de la personne et droits de la jeunesse du Québec** (CDPDJ) a rendu public un rapport très attendu. *Profilage racial et discrimination systémique des jeunes racisés* s'attarde en particulier sur les jeunes de minorités racisées puisqu'ils représentent la catégorie de personnes le plus susceptible d'être la cible de profilage étant donné qu'on les perçoit trop souvent comme «de grands utilisateurs de l'espace public» et d'autre part «à cause de stéréotypes leur attribuant une plus grande propension à la déviance». Bien que le profilage puisse être vécu dans diverses situations, la CDPDJ cible trois secteurs institutionnels clefs dans la vie des jeunes: la sécurité publique, le milieu scolaire et le système de protection de la jeunesse. Ce rapport innove en insistant sur la nature systémique de cette problématique. En fait, on y démontre que le profilage à caractère raciste dépasse les attitudes, les préjugés et les comportements individuels, car il comporte une dimension systémique fondamentale. Les institutions publiques (ministères, agences, réseaux d'éducation, services policiers, centres de détention, etc.) sont invitées à réviser leurs politiques, règlements et normes de fonctionnement. Le rapport conclut avec 93 recommandations et 11 engagements pour contrer le profilage à caractère raciste.

4. La Charte québécoise protège aussi les travailleurs saisonniers

La **Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse**, en partenariat avec la **Commission de la santé et de la sécurité du travail** ainsi que la **Commission des normes du travail**, a réalisé une vidéo (<http://www2.cdpdj.qc.ca/milieu-agricole/Pages/default.aspx>) à l'intention des 7 500 travailleurs agricoles hispanophones engagés sur une ferme au Québec. Visant à leur faire connaître leurs droits et leurs responsabilités, *Trabajar en Quebec* (Travailler au Québec) comprend, entre autres, des informations sur le salaire et les conditions de travail, la santé et la sécurité au travail, ainsi que les dispositions de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.

La CDPDJ a aussi produit un guide à l'intention des employeurs (<http://www2.cdpdj.qc.ca/Documents/web-guide-employeur-fr.pdf>) ainsi que le dépliant à l'intention des travailleurs agricoles saisonniers (http://www2.cdpdj.qc.ca/publications/Documents/depliant_travailleurs_agricoles_fr.pdf). À la veille de l'arrivée massive de travailleurs agricoles au Québec, ces ressources contribuent à mieux faire connaître les droits et libertés et à faire valoir que la Charte protège toutes les personnes contre la discrimination incluant les travailleurs temporaires.

DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...

5. Niveaux et tendances de l'asile dans les pays industrialisés en 2010

Selon les dernières données statistiques publiées par l'**Agence des Nations Unies pour les réfugiés**, «le nombre de demandeurs d'asile dans les pays industrialisés a continué de chuter en 2010 pour atteindre presque la moitié de celui observé en 2001». *Asylum Levels and Trends in Industrialized Countries 2010* (<http://www.unhcr.org/4d8c5b109.html>) rapporte que les États-Unis demeurent le premier pays d'asile, suivi de la France. Le Canada est au cinquième rang des pays d'accueil pour les nouvelles demandes d'asile dans le monde. Le rapport révèle aussi que les ressortissants serbes sont ceux qui, à l'échelle mondiale, génèrent le plus grand nombre de demandes d'asile tous pays confondus, suivis de près par les Afghans. Au Canada, le plus grand nombre de demandes provient des Hongrois avec 2 321 demandes en 2010.

Commentant le rapport, le Haut-commissaire pour les réfugiés signale que «la dynamique globale de l'asile est en train de changer» (<http://www.unhcr.fr/4d8cb6a519.html>). Selon lui, d'autres études seront nécessaires afin d'établir si la diminution des demandes d'asiles dans les pays industrialisés est attribuable à la «diminution des facteurs de départ dans les régions d'origine ou aux contrôles migratoires plus stricts dans les pays d'asile». De plus, les statistiques révèlent que ce sont les pays en développement à qui incombe la plus grande part de la responsabilité d'accueillir les réfugiés.

6. L'Union Européenne: politique commune dans le domaine de la migration et de l'asile

Dans la foulée des événements qui ont perturbé les pays du sud de la Méditerranée, la **Commission européenne** a publié *Communication sur la migration* (http://ec.europa.eu/home-affairs/news/intro/docs/1_FR_ACT_part1_v4.pdf) un rapport ayant pour objectif de mettre de l'avant «la nécessité pour l'Union européenne de se doter d'une politique commune énergique dans le domaine de la migration et de l'asile». Le rapport propose un réalignement des politiques afin de prendre en compte à la fois que certains États, dont l'Italie et la Grèce, sont confrontés à l'arrivée massive de migrants en situation irrégulière, mais qu'à long terme, il est nécessaire de préserver et consolider la tradition européenne d'accorder asile et protection. La Commission va développer une approche globale en matière de migration afin de renforcer ses partenariats avec des pays tiers ainsi qu'une intervention équilibrée dans les trois domaines: «l'organisation de la migration légale; le renforcement de la lutte contre la migration irrégulière; et la maximisation des avantages mutuels pour le développement que recèlent les migrations».

AILLEURS DANS LE MONDE...

7. Bilan de la politique française d'intégration: regard sur les 20 dernières années

Le **Haut Conseil à l'intégration (HCI)** a publié un bilan des vingt dernières années de la politique française d'intégration. Intitulé *La France sait-elle encore intégrer les immigrés ?* (<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/114000211/0000.pdf>), le rapport fait état des points positifs et des obstacles à l'intégration des immigrés au cours de cette période. Divisé en trois sections, la première examine divers aspects qui indiquent une intégration réussie, notamment l'emploi et la mobilité sociale des immigrés et de leurs enfants, les mariages mixtes majoritaires chez les descendants d'immigrés, la volonté et le sentiment d'être Français, etc. La deuxième partie s'attarde aux obstacles à l'intégration: une immigration mal maîtrisée et même

irrégulière; la concentration des immigrants dans des zones géographiques considérés presque comme des ghettos; et des comportements culturels inconciliables avec la République. La troisième partie fait la promotion du modèle républicain et des nouvelles politiques d'intégration. Elle aborde, entre autres, la problématique du contrat d'accueil et d'intégration, la place de la lutte contre les discriminations dans la politique d'intégration, les allégeances multiples et la citoyenneté française. Le rapport fait 44 recommandations et réaffirme la poursuite de l'intégration basée sur le modèle républicain.

Par ailleurs, l'**Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra)** a déposé son *Rapport d'activité 2010* (http://www.ofpra.gouv.fr/documents/RA_2010_Ofpra.pdf), dans lequel il fait état de l'évolution de la demande de protection internationale et rend compte de l'évolution dans son traitement. Pour la troisième année consécutive, on constate une hausse de la demande d'asile et, parallèlement, le succès de l'Ofpra à accroître le nombre de décisions rendues.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

LOCALES...

8. Portrait des minorités racisées en emploi: la discrimination systémique persiste

S'appuyant sur les données du recensement 2006, le **Centre canadien de politiques alternatives** et l'**Institut Wellesley** ont produit une étude portant sur le taux d'activité, le taux de chômage et les revenus des «Canadiens racisés» en comparaison avec des «Canadiens non-racisés».

Canada's Colour Coded Labour Market

(<http://www.wellesleyinstitute.com/blog/canadas-colour-code-keeps-workers-out-of-good-jobs/>)

conclue que les Canadiens racisés ont un taux de participation au marché du travail légèrement plus élevé, mais que le taux de chômage de ceux-ci est plus élevé et les revenus plus faibles que les Canadiens non-racisés. L'étude se penche sur le phénomène de racialisation de la pauvreté. On constate qu'en 2005, presque 20% des familles racisées vivaient dans la pauvreté, en comparaison à 6% pour les familles non-racisées. L'étude conclut sur les effets négatifs de la racialisation de la pauvreté sur la santé.

9. Des pistes pour faciliter l'intégration de jeunes immigrants au Québec

La **Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)** a lancé un rapport d'enquête qui vise à arrimer davantage les besoins des jeunes immigrants avec l'offre de services publics et communautaires. *L'intégration des enfants et des jeunes immigrants de première génération au Québec* (http://www.tcric.qc.ca/pdf/nouveautes/2011-03-31_nouveaute%20CRAJ.pdf)

identifie les principaux obstacles à l'intégration que rencontrent les jeunes immigrants, dont, entre autres, les conflits de valeurs, l'intégration difficile en milieu scolaire, la maîtrise insuffisante du français par la famille, la précarité socioéconomique, l'isolement, la méconnaissance des services publics, etc. Pour faciliter l'intégration des jeunes immigrants et de leur famille, le TCRI consacre la deuxième moitié de son rapport à l'adaptation des services publics aux besoins des jeunes immigrants.

10. La féminisation de la main-d'œuvre agricole

La **Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL)** s'est penchée sur les conditions particulières de la main-d'œuvre agricole temporaire féminine au Canada. *Sous le signe de la vulnérabilité : Le travail agricole des femmes latino-américaines et caribéennes au Canada*

([http://www.focal.ca/images/stories/pdfs/Labour%20Mobility Encalada Vulnerabilities%20of%20female%20migrant%20farm%20workers%20from%20Latin%20America%20and%20the%20Caribbean%20in%20Canada_April%202011_f.pdf](http://www.focal.ca/images/stories/pdfs/Labour%20Mobility%20Encalada%20Vulnerabilities%20of%20female%20migrant%20farm%20workers%20from%20Latin%20America%20and%20the%20Caribbean%20in%20Canada_April%202011_f.pdf)) examine comment «le croisement du genre et des statuts socio-économique et ethnique structurent l'expérience des travailleuses saisonnières au Canada». Parmi les défis particuliers auxquels les travailleuses saisonnières agricoles font face, on compte l'expérience dans les milieux ruraux où plusieurs femmes se plaignent de discrimination à caractère raciste et de harcèlement sexuel, un contrôle accru par certains employeurs sur les travailleuses, incluant l'interdiction de quitter le lieu de travail, l'imposition de couvre-feux, l'interdiction de participer à des services religieux pour limiter leur contact avec des hommes et la communauté externe, etc. Considérant que les femmes sont de plus en plus nombreuses parmi la main-d'œuvre saisonnière agricole, FOCAL recommande que des ressources et des services sexospécifiques soient offerts pour offrir des conditions de vie et de travail équitables.

11. Le Maytree propose des réformes concrètes pour assurer la protection des plus vulnérables

Charting Prosperity: Practical Ideas for a Strong Canada (<http://maytree.com/wpcontent/uploads/2010/02/PolicyInsights2011PublicationScreenRes.pdf>) propose une cinquantaine de recommandations visant des politiques publiques dans le but de promouvoir la prospérité au Canada tout en protégeant les segments les plus vulnérables de la société canadienne. Le rapport de la **Fondation Maytree** aborde les problématiques du trafic humain, la situation précaire des travailleurs temporaires, l'intégration en emploi des nouveaux immigrants, le système d'éducation sur les réserves Autochtones. Divisé en cinq sections, deux thématiques du rapport sont d'intérêt particulier: la sélection des immigrants et des réfugiés, la diversité et l'intégration.

12. L'antisémitisme: portrait 2010

La Ligue des droits de la personne de **B'nai Brith Canada** a publié son rapport (<http://jewishtribune.ca/tribune/PDF/audit2010/FRAudit2010.pdf>) sur les crimes haineux qui ont été commis à l'endroit de la communauté juive pendant l'année 2010. Le B'nai Brith a répertorié 1, 306 incidents antisémites au Canada, soit 3,3% de plus qu'en 2009. Il s'agit de 965 cas de harcèlement, 317 cas de vandalisme et 24 cas de violence. On rappelle le rôle primordial que détiennent les médias, y compris les nouveaux médias sociaux, dans la diffusion et la prolifération de propos haineux à l'égard des juifs à l'échelle mondiale. On constate aussi une recrudescence du nombre d'incidents coïncidents avec certains événements, ce qui permet de lier en partie les manifestations d'incidents antisémites aux événements à l'étranger. Finalement, le B'nai Brith propose huit recommandations ayant pour objectif de réduire et contrôler ces manifestations haineuses, mais aussi d'en protéger les cibles.

Par ailleurs, en Espagne, l'**Observatoire sur l'antisémitisme** a dévoilé *Informe sobre el Antisemitismo en Espana durante el ano 2010 (Report on Anti-Semitism in Spain in 2010)* (http://observatorioantisemitismo.fcje.org/wp-content/uploads/wpcf7_uploads/2009/10/informe_observatorio_2010.pdf). Ce rapport définit

l'antisémitisme, présente un bilan de manifestations antisémites pour 2010 et aborde diverses actions et avancées pour contrer l'antisémitisme, incluant des jugements, des initiatives, et diverses études pour mieux comprendre la problématique.

13. Les demandeurs d'asile colombien: une catégorie qui demeure vulnérable

Constatant le nombre décroissant de réfugiés colombiens acceptés par le Canada, le **Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)** s'est joint au **Refugee Council USA (RCUSA)** pour prendre part à une délégation qui s'est rendue en Colombie, au Panama et en Ecuador pour évaluer si la situation des Colombiens s'est améliorée suffisamment pour justifier la diminution de leur admission à titre de réfugiés au Canada. Bien que la situation de certains Colombiens s'améliore, la délégation a confirmé que plusieurs demeurent vulnérables à des violations de droits de la personne. Le rapport du CCR, *The Future of Colombian Refugees in Canada : Are We Being Equitable?* (http://ccrweb.ca/files/ccr_colombia_report_2011.pdf), fait des recommandations au Canada afin d'être mieux outillé pour évaluer le degré de vulnérabilité des divers demandeurs du statut de réfugié, particulièrement en ce qui concerne la situation des femmes et de leurs enfants.

INTERNATIONALES...

14. Le futur de l'économie européenne: miser sur l'immigration

Un rapport de la **European Policy Centre**, un organisme indépendant d'analyse de politiques européennes, examine les effets des changements démographiques et de la composition du marché du travail sur l'économie de l'Union Européenne. *Working Away at the Cost of Ageing: The Labour Market Adjusted Dependency Ratio* (http://www.epc.eu/documents/uploads/pub_1265_working_away_at_the_cost_of_ageing.pdf) propose une nouvelle façon de comprendre la performance économique des États, basée non pas sur la proportion de personnes âgées de plus de 65 ans, mais plutôt sur la proportion de personnes ne travaillant pas, peu importe leur âge. Les résultats de cette mesure permettent de mieux cibler les politiques et stratégies d'action. L'étude propose, entre autres, des mesures pour encourager la participation de catégories de travailleurs sous-représentés, dont les migrants et les femmes. Une section du rapport s'attarde spécifiquement au rôle de l'immigration pour le bien-être de l'économie européenne.

15. L'intégration aux États-Unis: quel rôle pour les politiques publiques?

La **Migration Policy Institute (MPI)** a examiné la question de l'intégration des immigrants aux États-Unis. Se basant sur 5 facteurs pour mesurer l'intégration des immigrants récents (langue, statut socioéconomique, participation politique, lieu de résidence et interaction avec la communauté d'accueil), le MPI considère que la plus récente vague s'intègre bien à la société américaine. En plus d'évaluer les différences entre les personnes de diverses origines (ex. latino-américains, asiatiques, etc.), *Immigrants in the United States: How Well Are They Integrating Into Society?* (<http://www.migrationpolicy.org/pubs/integration-Jimenez.pdf>) se penche sur le rôle des politiques publiques dans l'intégration. Le MPI conclut que les États-Unis ont une politique de laissez-faire, car peu de fonds gouvernementaux sont alloués à des programmes d'intégration.

16. La discrimination multicritère et le marché du travail

La **Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE)** a fait paraître une étude intitulée *La discrimination multicritère à l'encontre des femmes immigrées ou issues de l'immigration sur le marché du travail* (<http://www.halde.fr/-Etudes-et-recherches,53-.html>) dans laquelle sont identifiées les modalités du phénomène de discriminations fondées sur plusieurs critères dont les femmes immigrées sont victimes. L'étude présente une analyse du cadre juridique des discriminations et recense les travaux sur le traitement des discriminations multiples. Elle constate que l'analyse multicritère et intersectionnelle est nécessaire pour une véritable prise en compte des conditions sociales associées à la pauvreté des migrants ou au faible revenu des femmes et doit être préalable pour mener à bien un contentieux de discrimination multiple et des solutions adéquates.

17. Immigration irrégulière et travail informel au Royaume-Uni

L'**Institute for Public Policy Research (IPPR)** a publié un rapport ayant pour titre *No Easy Options: Irregular Immigration in the UK* (<http://www.ippr.org.uk/publicationsandreports/publication.asp?id=815>) qui offre des solutions pour diminuer l'immigration irrégulière. Le rapport dresse un portrait détaillé de qui sont ces immigrants irréguliers: combien sont-ils, d'où viennent-ils et pourquoi ils choisissent d'entrer de cette façon au Royaume-Uni. L'IPPR propose cinq façons de limiter la portée du problème de l'immigration irrégulière au Royaume-Uni. En amont, elle propose de 1) limiter les départs dans les pays d'origine 2) favoriser la coopération entre les différents pays de l'Union Européenne pour stopper les mouvements et 3) renforcer les frontières. En aval : 1) cibler l'industrie de l'immigration irrégulière et 2) favoriser les retours.

D'autre part, le **Refugee Council** a rendu publique une étude sur l'économie informelle: *Understanding the Informal Economic Activity of Refugees in London* (<http://www.refugeecouncil.org.uk/Resources/Refugee%20Council/downloads/researchreports/GLA%20report.pdf>). Tout comme les non-réfugiés, les principales raisons à la participation des réfugiés dans l'économie informelle sont la pauvreté et les obstacles à l'emploi. Toutefois, certaines conditions menant les réfugiés à participer à l'économie informelle leur sont spécifiques, entre autres, le manque de connaissances de leurs droits, la méconnaissance des services publics, la barrière linguistique. Le rapport présente 5 recommandations pour faciliter l'intégration des réfugiés dans l'économie formelle.

Cette veille a été compilée par Marie-Soleil Ouellette (Adjointe de recherche, Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté) et Ann-Marie Field (Coordonnatrice, Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté).

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer avec la CRIEC:
criec@uqam.ca ou (514) 987-3000 poste 3318